

# Intéressement

## ÉPIC de tête SNCF (2016/2018)



## L'UNSA valide l'accord !

L'UNSA-Ferroviaire, majoritaire avec plus de 35 % des voix à l'ÉPIC de tête SNCF, à l'issue d'un long cycle de négociations et après consultation démocratique de ses structures, valide l'accord d'intéressement 2016/2018.

La seule signature **UNSA** permet désormais à tous les salariés rattachés à cet ÉPIC, de percevoir un juste retour financier sur la performance collective, au regard de critères contractualisés. Cette nouvelle phase complète la mesure transitoire 2015/2016, négociée par l'UNSA, et les **200 € obtenus (paye de juin)** au seul crédit de notre pétition, plébiscitée par les salariés. Respectant l'intégration issue de la réforme du ferroviaire, les négociations ont porté sur des critères équivalents à "SNCF Mobilités & SNCF Réseau" en **priviliégiant les thématiques de performance sociale** (QVT, intégration de travailleurs avec handicap, réalisation d'entretiens professionnels pour la formation...).

**Les futurs montants individuels dès 2017, avec atteinte des objectifs, seront donc également du même ordre qu'à "SNCF Mobilités & SNCF Réseau".**  
(400 € / 450 € bruts versés par agent en 2016)

**L'UNSA-Ferroviaire, confirme de nouveau par cette signature, ses engagements d'augmentation du pouvoir d'achat pour les salariés du Groupe Public Ferroviaire SNCF.**



*L'expertise syndicale !*

Intéressement ÉPIC de tête

unsa-ferroviaire.org

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



Paris, le 09 juin 2016

# UNSA-Ferroviaire

unsa-ferroviaire.org



**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale progressiste  
SNCF & Branche ferroviaire**